

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 9 mars 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère : Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Michel Bergeron, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Absence motivée : Claude Joubert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 février 2015 et de l'assemblée extraordinaire du 11 février 2015.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
 - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
 - 6.2 De l'inspecteur municipal
 - 6.3 Du directeur des incendies
 - 6.4 Du maire – Voir feuille de plénière
 - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
 - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 9653 à 9679 au montant de 22 894.74 \$ et les prélèvements numéro 1361 à 1373 au montant de 9 970.48 \$, adoption des comptes à payer au 28 février 2015 au montant de 6 161.72 \$ et des salaires payés pour un montant de 19 798.28 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
 - 11.1 Dépôt et acceptation des plans de l'arpenteur-géomètre François Gauthier
 - 11.2 Résolution demandant un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires par postes canada.
 - 11.3 Avril, mois de la Jonquille.
 - 11.4 Dépôt et adoption du rapport des activités et du plan de mise en œuvre prévu en couverture incendie
 - 11.5 Commandite de 100 \$ au club de soccer Papineauville..
 - 11.6 Signature d'entente avec la Corporation des loisirs de Papineau pour l'événement Jours J BMR 2015.
 - 11.7 Mandater la firme d'avocats Caza, Marceau, Soucy et Boudreau pour l'étude de la terre municipale.
 - 11.8 Fermeture du chemin Prud'Homme pour la période du dégel.

12. Varia
13. Questions posées par les membres
14. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la pro-maire, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 19h40.

2015-03-048

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-049

Approbation du procès-verbal du 9 février 2015.

Il est proposé par Serge Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 février 2015 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2014-03-050

Approbation du procès-verbal du 11 février 2015.

Il est proposé par Jean-Yves Pagé que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 11 février 2015 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

► PAROLE À L'ASSISTANCE

► RAPPORT

- De l'inspecteur en bâtiment

Aucun

- De l'inspecteur municipal

Problème d'aqueduc au 308, rue Principale. Réparé le bonhomme temporaire.

Rénovation de la bibliothèque.

- Du directeur des incendies

04 Fév : Accident sur l'autoroute 50 au kilomètre 215. 5 pompiers présents.

18 Fév : Pratique autopompe et petit moteur. 4 pompiers présents.

24 Fév : Feu dans un poteau d'Hydro-Québec près du 893, rue Notre-Dame à Notre-Dame-de-Bonsecours. Sécurisé les lieux en attendant Hydro-Québec. 3 pompiers présents.

- Du maire

Aucun.

- **Des conseillers**

Aucun.

2015-03-051

Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 28 février 2015 et des salaires payés pour un montant de 19 798.28 \$

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-02-2015 AU 28-02-2015) payés par les chèques numéros 9653 à 9679 au montant de 22 894.74 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1361 à 1373 pour un montant de 9 970.48 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1^{er} au 28 février 2015 : 19 798.28 \$.

Adopté à l'unanimité.

Certificat de fonds suffisants

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Voir tableau.

► **SUIVI DES DOSSIERS**

2015-03-052

Approbation des descriptions techniques : Minute 7247 de l'arpenteur géomètre François Gauthier.

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett approuve les descriptions techniques de l'arpenteur-géomètre M. François Gauthier, selon sa minute 7247 pour valoir comme si au long reproduites;

QUE les descriptions techniques et les plans de ces parties de lots ont été déposés au bureau de la Municipalité de Fassett le 6 novembre 2014;

QU' il y a donc lieu d'approuver ces descriptions techniques afin que la Municipalité se prévale des articles 73 et 74 de la Loi sur les compétences municipales et devienne propriétaire des parties de lots décrites aux descriptions techniques mentionnées ci-haut lesquelles correspondent à l'assiette de la voie publique existante sur la rue Boucher et faisant partie du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, circonscription foncière de Papineau;

QUE les avis requis selon les articles 73 et 74 de la Loi sur les compétences municipales seront publiés dans la Petite-Nation.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-053

Résolution demandant un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires par postes canada.

- ATTENDU QUE Postes Canada a annoncé au mois de décembre 2013 une importante réforme de ses services;
- ATTENDU QUE cette réforme prévoit de mettre fin à la distribution du courrier à domicile d'ici à 2018-2019;
- ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a dénoncé cette réforme par résolution le 20 février 2014;
- ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a demandé une suspension de la réforme entreprise par résolution le 8 octobre 2014;
- ATTENDU QUE malgré un engagement d'une meilleure consultation auprès des municipalités, Postes Canada a accéléré sa réforme sans tenir compte de la diversité des réalités municipales;
- ATTENDU QUE les municipalités sont propriétaires et gestionnaires de l'emprise publique municipale;
- ATTENDU QUE les municipalités constituent des gouvernements de proximité responsables de nombreux services municipaux;
- ATTENDU QUE les municipalités doivent veiller à ce que les citoyens reçoivent toute l'information utile sur ces services;

En conséquence;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE l'UMQ demande au gouvernement du Canada de mettre en place, dès maintenant, un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-054

Avril, mois de la Jonquille.

- CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;
- CONSIDÉRANT QUE les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;
- CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;
- CONSIDÉRANT QUE la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;
- CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la

Province de Québec
Municipalité de Fassett

maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. »;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-055

Dépôt et adoption du rapport des activités et du plan de mise en œuvre prévu en couverture incendie.

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le rapport des activités et le plan de mise en œuvre prévu en couverture incendie soit et est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-056

Commandite au club de soccer Papineauville.

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett accepte de donner une commandite de 100 \$ au club de soccer Papineauville.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-057

Signature d'entente avec la Corporation des loisirs de Papineau pour l'événement Jours J BMR 2015.

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J BMR 2015, la municipalité de Fassett doit mandater la Directrice générale à signer l'entente de participation à l'événement Jours J BMR 2015 au nom de la municipalité de Fassett pour une durée de 1 an, soit pour l'édition 2015 qui se déroulera le 6 et 7 juin 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett mandate la Directrice générale à signer l'entente de participation à l'événement Jours J BMR au nom de la municipalité de Fassett pour 1 an, soit pour l'édition 2015 qui se déroulera le 6 et 7 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-058

Mandater la firme d'avocats Caza, Marceau, Soucy et Boudreau pour l'étude de la terre municipale.

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett mandate la firme d'avocats Caza, Marceau, Soucy et Boudreau pour l'étude dans le dossier de la terre municipale.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-059

Fermeture du chemin Prud'Homme pour la période du dégel.

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett a décidé de fermer le chemin Prud'Homme, du début côté Ouest jusqu'à la fin des côtes du côté Est et ce, pour la période du dégel.

Adopté à l'unanimité.

Varia

Question posées par les membres.

2015-03-060

Levée de l'assemblée

21h15 Il est proposé par Serge Gauthier que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Président d'assemblée

Diane Leduc
Directrice générale